VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 6125-6127 rue Annonciation.

UN TERRAIN VACANT CONTIGU,

Rue Annonciation.

CE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 6117 rue Annonciation.

VENTE EN PARTAGE.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet.—MARDI, le 8 nov. 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District rendu par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C absent en congé, le 9 septembre 1910, et signé le 15 septembre 1910, dans l'affaire de Palmyra Mary Beauvais vs les mineurs Bessie Daze Noel Beauvais et als. No 94,210 du dossier de ladite Cour, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Frances Beauvais, No 82,130 du dossier de la Cour Civile de District, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de William C. Beauvais, No 93,301 du dossier de la Cour Civile de District, la propriété suivante sera vendue, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par les Nos Municipaux 6125 et 6127 rue Annonciation, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet numéro Quinze du Faubourg Bartheville borné par les rues Annonciation (autrefois Preston), Webster et Laurel (autrefois Market) et l'avenue Henry Clay, désigné comme lot lettre A sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié, daté du 5 août 1910, annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage, notaire, le 5 août 1910 pour référence. Ledit lot commençant à un point cent vingt pieds de l'encoignure de l'avenue Henry Clay, de là s'étendant vers la rue Webster, mesurant trente et un pieds, huit pouces et sept lignes de face à la rue Annonciation [autrefois] Preston, la même mesure en largeur sur la ligne du fond par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Ledit lot, lettre A, est composé du tout du lot original, désigné sur un devis d'arpentage annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth pardevant Joseph D. Taylor, ancien notaire en cette ville, le 18 janvier 1894, par le numéro douze et d'une petite portion contiguë audit lot numéro douze du lot désigné sur ledit devis par le numéro treize dudit ilet.

Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos 6125-6127 rue Annonciation, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, hangar, etc.

Deuxième—Un certain lot de terre vacant, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet ci-dessus mentionnés, désigné sur ledit plan de Edgar Pilié, voyer, annexé à un inventaire fait par James Boyd Grinage, notaire, le 5 août 1910 par la lettre B. Ledit lot B est contigu au lot lettre A sur le plan ci-dessus mentionné, et mesurant d'après ledit plan vingt-sept pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Annonciation (autrefois Preston), la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Ledit lot lettre B est composé de la plus grande partie du lot désigné sur un devis annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth à A. W. Moffat, passé devant Joseph D. Taylor, le 18 juin 1894, par le No treize dudit ilet.

Troisième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu par le No municipal 6117 rue Annonciation, situé dans le même district et ilet ci-dessus mentionné, désigné sur le plan ci-devant mentionné par Edgar Pilié voyer annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage, notaire le 5 août 1910, pour référence par le numéro quatorze et aussi sur un devis annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth à A. W. Moffat passé pardevant Joseph D. Taylor notaire, le 18 juin 1894, lequel dit lot mesurant trente-deux pieds et trois lignes de face à la rue Annonciation (autrefois Preston), la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent seize pieds onze pouces entre lignes parallèles. Ledit lot Numéro Quatorze est contigu au lot lettre B, ci-dessus décrit.

Les améliorations comprennent un cottage simple, connu comme No 6117 rue Annonciation, contenant 4 chambres, hangar, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1910 et devant déposer 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les loyers devant être collectés et retenus par les vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. B. Grinage, notaire.

G. G. Kraemenberger, avocat.

7 oct—7 9 16 23 30—nov 6 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE COTTAGE SIMPLE BIEN CONSTRUIT ET ELEVE DE TERRE

No 818 AVE JACKSON,

entre les rues Laurel et Annonciation.

Succession de Mme Vve Mary P. Greenleaf.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.—No 94,280.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 8 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé du 3 octobre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après sera vendue, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., y appartenant et en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Laurel et Annonciation, désigné comme lot numéro Cinq sur un plan dressé par Henry Moelhausen, architecte, sous la date du 25 janvier 1844 et déposé en l'étude de L. P. Caire, ancien notaire, lequel lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et s'étendant à l'arrière à une allée dans le fond; les dites mesures étant toutes plus ou moins.

Etant la même propriété qui a été acquise par ladite Mme Mary P. Greenleaf, par achat de la succession de Anna M. Martin, par acte pardevant John Bendernagle, ancien notaire, le 16 juillet 1877 enregistré au Bureau des Transferts de cette paroisse en le livre 124, folio 869.

Les améliorations comprennent un cottage simple élevé de terre connu comme No 818 avenue Jackson, contenant salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher, sous-basement, galeries, vestibules, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt au moment de la vente, assumer toutes les taxes pour l'année 1910 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. F. Brewer, notaire.

7 oct—7 9 16 23 30—nov 6 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Frank Carambat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,668—Division A—Attendu que Magdalena Walk, veuve de Frank Carambat a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Carambat, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Hall, Monroe & Lemann, avocats.

8 oct—8 12 17

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la Résidence No 818 Avenue Jackson.

Entre les rues Laurel et Annonciation.

Dans la Succession de Mme Veuve Mary P. Greenleaf.

No 94,280—Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FITZPATRICK DUNN REALTY Co., W. H. Fitzpatrick Encanteur—bureau No 338 rue Carondelet LUNDI, 17 octobre 1910 à 11 heures A. M., sur les lieux No 818 avenue Jackson en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé du 3 octobre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le contenu suivant sera vendu—

Consistant en meubles de maison, lingerie de corps, bijouterie et petits objets, le tout plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré dans la succession ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

W. F. Brewer, avocat.

6 oct—6 9 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage Simple Dans le Sixième District.

Succession de Ernest Peter Populus.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 94,331.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur.—Bureau No 739 rue Union — MARDI, le 11 octobre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, daté et signé le 6 septembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 431, borné par les rues Peniston, Général Taylor, Carondelet et Baronne, désigné comme lot No cinq sur un plan par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté du 17 mai 1870, annexé à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk notaire daté du 19 mai 1870, et mesurant d'après ledit plan vingt-cinq pieds six pouces et deux et deux tiers de lignes de face à la rue Peniston sur cent trois pieds sept pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot No quatre et cent trois pieds huit pouces et trois lignes sur la ligne du lot No six.

Les améliorations consistent en un cottage simple, connu comme 1716 rue Peniston, contenant 4 chambres hangar, citerne, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être de moitié par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance doit être transférée au porteur des billets; et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1910, et devant déposer chez l'encanteur dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Les loyers et revenus de la propriété ne devant appartenir à l'acquéreur de la propriété qu'à partir de la date de l'acte de vente, devant être passé pardevant H. L. Loomis, Jr, notaire aux frais de l'acquéreur.

10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

Peter Gallagher.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE CHARLES AIENA ET DE SON EPOUSE LENA AIENA

No 93,755, Cour Civile de District, Division D.

MARDI, 18 Octobre 1910, No 927 rue Ste-Marie.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—Par un ordre de la Cour Civile de District, Division D, de l'Honorable Fred. D. King, agissant pour l'Hon. juge W. B. Sommerville, daté et signé le 13 septembre 1910, et à moi dirigé, j'offrirai en vente, MARDI, le 18 octobre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, etc., dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Ste-Marie, Félicité, Laurel et l'intersection de la rue Magasine, maintenant connue sous le nom de vieille rue Magazine, et mesurant, mesure américaine, vingt-six pieds de face rue Ste-Marie sur une profondeur d'environ cent cinquante quatre pieds, plus ou moins, laquelle portion de terre est prise du côté le plus proche de la vieille rue Magasine du lot désigné par le No onze du carré "3. O." sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 23 mai 1829, et annexé à un acte passé pardevant T. Seghers, ancien notaire, le 23 mai 1829.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur paiera l'acte de vente qui sera passé pardevant Wm Renaudis, notaire; aussi il paiera tous les certificats et les taxes de 1910. Un dépôt de 10 0/0 devra être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur,
442 Bâtisse Audubon.

17 sept—17 18 25—oct 2 9 16 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Cinquième District,

Portant les Nos municipaux 338 et 340 rue Bermuda, coin de l'avenue Pélican.

People's Homestead Association vs Mlle Ida L. Torney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,456—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No dix-huit (autrefois No seize), borné par les rues Bermuda, Lavergne et Delaronde et l'avenue Pélican, désigné comme lot No dix-neuf et formant l'encoignure de la rue Bermuda et l'avenue Pélican, et mesurant, en mesure française, trente pieds de face à ladite rue Bermuda sur une profondeur et façade à l'avenue Pélican de cent vingt pieds. Les améliorations portent les Nos municipaux 338 et 340 rue Bermuda.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.

16 sept—16 23 30—oct 7 14 20

VENTES A L'ENCAN,

I. B. Rennyson.

—o—

VENTE JUDICIAIRE

INTERDICTION DE HENRY BUTKER.

No 92,756 C. C. de D. Division C.

ATTENTION SPECULATEURS ET CONSTRUCTEURS DE DEMEURES.

Propriétés Commerciale de Valeur et de Résidence sur la Rue Broadway, entre Général Hood et Ferdinand, Ilet Rue Audubon.

Un Magnifique Cottage Simple, No 285 rue Broadway, coin Général Hood, sur deux magnifiques terrains, mesurant ensemble 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, comprenant vestibule de 6 pieds, grand salon, deux chambres à coucher, salle à manger, cuisine, chambre à bain et office retiré, ayant galerie sur le devant, galerie sur le côté et en arrière, en parfait état.

Un Grand Entrepôt à deux étages avec hangars et écuries, etc., No 245 rue Broadway, coin Ferdinand sur quatre terrains, mesurant ensemble 120 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

Un Marché Privé No 265 rue Broadway, entre les rues Général Hood et Ferdinand, sur un terrain mesurant 30x120.

Trois Terrains Vacants remblayés au degré avec barrière, etc., rue Broadway, entre les rues Ferdinand et Général Hood, mesurant chacun 30x120.

Un Terrain Vacant rue Broadway, entre les rues Magasine et Meadow, l'ilet rue Audubon.

Un Terrain Vacant rue Audubon, entre les rues Magazine et Meadow, l'ilet rue Broadway, faisant connection au lot dans le fond de la rue Broadway, les dimensions sont décrites plus bas.

A l'Encan JEUDI, le 27 Octobre 1910, A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, maintenant absent en congé, je vendrai la propriété ci-après décrite à l'encan, JEUDI, le 27 octobre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 32 Greenville, borné par les rues Broadway, Audubon (autrefois Chestnut), Ferdinand et Général Hood (autrefois Olivier), désignés par les Nos un et deux sur un devis d'arpentage dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 15 juin A. D. 1910, lesquels dits lots mesurent chacun, d'après ledit devis, trente pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles; le lot No un formant l'encoignure des rues Broadway et Général Hood, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No municipal 285 rue Broadway.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désigné par le No Trois sur le plan ci-devant mentionné de H. C. Brown, député-voyer de ville, lequel dit lot d'après le dit devis commence à une distance de soixante pieds de l'encoignure de la rue Général Hood, et mesure trente pieds de face à la rue Broadway, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Les améliorations ci-dessus consistant d'un hangar dans le fond du dit terrain.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désigné par le No Quatre sur ledit plan ci-dessus mentionné de C. H. Brown, député-voyer, lequel dit lot d'après ledit devis, commence à une distance de quatre-vingt dix pieds de l'encoignure de la rue Général Hood et mesurant trente pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent consistant d'un hangar dans le fond dudit lot.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désigné par le lot No cinq sur edit devis ci-dessus mentionné de H. C. Brown, député-voyer de ville, lequel dit lot d'après ledit devis mesure trente pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent d'un "shop de boucher" désignées par le No municipal 265 rue Broadway.

5° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans les mêmes District et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désigné par le No six sur le plan ci-avant mentionné de H. C. Brown, député voyer de ville, lequel dit lot d'après ledit devis, commence à une distance de 120 pieds de l'encoignure de la rue Ferdinand et mesurant trente pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles; les améliorations qui s'y trouvent consistant d'un hangar dans le fond du dit lot.

6° Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon, dépendant situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désigné par les Nos sept, huit, neuf et dix sur ledit devis ci-dessus mentionné de H. C. Brown, député-voyer de ville, lesquels dits lots d'après ledit devis mesurent chacun trente pieds de face à la rue Broadway, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Le lot No dix formant l'encoignure des rues Broadway et Ferdinand. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 245 rue Broadway.

7° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 17 de Greenville, borné par les rues Magasin (autrefois Foucher) Chestnut (maintenant Audubon), Market (maintenant Meadow) et Sud Market (maintenant Broadway), désigné sur un certificat ou devis d'arpentage dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, le 8 décembre 1900 et annexé à une vente à la ville de la Nouvelle-Orléans par acte pardevant Frederick Zengel, notaire, le 26 février 1901, par les lettres A et B, et le lot A commençant à un point 118 pieds 3 pouces de distance de l'encoignure de la rue Magasin, et mesurant de là s'étendant vers la rue Meadow 31 pieds 9 pouces de face à la rue Audubon sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 80 pieds 8 pouces. Le dit lot B mesure 38 pieds 7 pouces de face à la rue Broadway ou l'avenue Leake, trente-et-un pieds neuf pouces sur sa ligne du fond, le séparant du fond du lot A par une profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Magasin de 69 pieds 7 pouces et 4 lignes, et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Meadow, de 91 pieds 10 pouces; lesdits lots de terre formant une portion de terre s'étendant au travers du dit ilet de ladite rue Audubon à ladite rue Broadway ou l'avenue Leake et formant une partie de subdivision du lot original No cinq du dit ilet No 17 de Greenville, lequel ilet est maintenant borné comme il apparaît sur le dit devis ci-dessus référé par les rues Foucher, maintenant Magasin, Audubon, autrefois Chestnut, Meadow, autrefois Market, Broadway et l'avenue Leake.

Conditions—Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1910, et payer pour l'acte ou les actes de vente pardevant Alphonse J. Cuneo, notaire, et déposer 10 0/0 avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.

25 sept—26—oct 2 9 16 23 27

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Danziger &Tessier

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

LE COTTAGE SIMPLE 2636 RUE IBERVILLE.

Entre les rues Broad et Dorgenois.

Florence Gottschalk et a. vs Max et Frank Gottschalk, mineurs.

No 94,303—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 8 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 13 septembre 1910 par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de ladite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, comprenant un cottage simple, désigné par le No 2636 rue Iberville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Iberville, N. Broad et N. Dorgenois. Ledit lot est désigné par le No 26, et mesurant 28 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue Iberville sur 140 pieds de profondeur, mesure américaine.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1910; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente et les frais de tous certificats aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant John C. Davey, notaire.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.

8 oct—8 9 16 23 30—nov 6 8

Geo. St. Paul.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeudi le 20 octobre 1910, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, cette ville.

Succession de Mme Anna Hoefeld, épouse de E. Ferdinand Koelle.

No 94,285—Cour Civile de District

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le 12 septembre 1910, je vendrai à l'heure et à l'endroit décrits comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 754 borné par les rues Allen, Derbigny, Nouvelle-Orléans et l'avenue Claiborne, désigné par la lettre "S" sur un plan de Edgar Pilié, voyer, daté du 18 août 1910, d'après lequel plan ledit lot "S" commence à une distance de 28 pieds, 3 pouces et 6 lignes de l'encoignure des rues Allen et Derbigny, et mesurant 31 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Allen sur une profondeur sur ladite ligne le plus près de la rue Derbigny le divisant du lot "E" de 90 pieds, 11 pouces et 4 lignes et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de l'avenue Claiborne de 90 pieds, 9 pouces et 1 ligne et d'une largeur sur la ligne du fond de 31 pieds 8 pouces et 2 lignes.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes pour l'année courante, et payer pour l'acte de vente pardevant Bus. Roues, notaire, et déposer 10 0/0 du montant de l'adjudication avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

No 301 Cosmopolitan Bank Bldg.

18 sept—18 25—oct 2 9 16 20

Jas. A. Brennan et fille

—o—

Vente en Partage, Sans Limite, DE TERRAINS DE VALEUR DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

Cinq Encoignures, Rue Miro et Touro, Ilet Tonti et Français,

Huit Grands Terrains, Coin des Rues Miro et Bourbon, l'Ilet Tonti et Touro.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Charles A. Gerard et als vs Raymond F. Weissert et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division-B—No 94,284

IL sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 25 octobre 1910, à midi, par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement [rendu] en Cour ouverte le 15 septembre 1910, et signé en Cour le 21 septembre 1910 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Cinq lots de terre dans l'ilet 86 (maintenant 1174) borné par les rues Force (maintenant Tonti), Union (maintenant Touro), Libéral (maintenant Miro) et Français, désignés comme lots Nos 18 à 22 inclusivement, contigus, et mesurant comme suit, à savoir: Les lots 18 à 21 inclusivement mesurant chacun trente [30'] pieds de face à la rue Union [maintenant Touro] sur cent trente [130'] pieds de profondeur, le lot 21 formant l'encoignure des rues Miro et Touro. Le lot 22 mesurant trente [30'] pieds de face à la rue Miro sur cent cinquante [150'] pieds de profondeur, le tout en mesure française.

Deuxième—Huit lots de terre dans l'ilet No 87, (maintenant 1175) borné par les rues Force (maintenant Tonti), Bagatelle (maintenant Bourbon), Libérale (maintenant Miro) et Union (maintenant Touro), désignés comme lots Nos 14 à 21 inclusivement, et mesurant chacun trente (30') pieds de face à la rue Bourbon sur cent trente (130') pieds de profondeur. Le lot 21 formant le coin des rues Miro et Bourbon.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a en un ou en un et deux ans après la date avec intérêt au taux de huit pour cent par an, sur les paiements différés, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, la portion du crédit devant être garantie par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété et l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes sur la propriété pour 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et de payer pour tout certificats et frais des actes de vente devant être passé pardevant Fred Zengel, notaire, les dits actes de vente devant contenir les clauses usuelles et coutumières de sécurité.

24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une des plus belles bibliothèques de droit de l'Etat.

Bibliothèques à Section ET Meubles Modernes de Bureau de la meilleure fabrique.

SUCCESSION DE SAMUEL L. GILMORE.

No 94,264—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet

Lundi, 10 octobre 1910, à 11 h. a. m. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 27 septembre 1910 de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans la susdite affaire, les effets suivants dans les bureaux Nos 729-731 bâtisse de la Maison Blanche.

La Bibliothèque de Droit, comprenant "Federal Reporter, (Massachusetts Reports) Rapports du Massachusetts, Digest de la Cour Suprême des E.-U., Rapports des E.-U., Rapports Annuels de la Louisiane, Lois de la Législature de la Louisiane, Rapports Révisés de la Loi Commune Anglaise, Rapports du Michigan, et nombre d'autres livres de droit, des Bibliothèques à Sections, un Bureau (Roller Top) Couverture Convexe, lounge recouvert de cuir, chaises, tables, machine à écrire, etc., le tout d'après un inventaire.

Une rare occasion s'offre à la fraternité du barreau d'accroître ses bibliothèques et de se procurer des ouvrages nécessaires.

Conditions—Comptant avant livraison.

29 sept—29—oct 2 6 9 10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliorée de valeur du Quatrième District.

Formant le coin des rues St Thomas et Toledano dans l'ilet borné par les rues Pleasant et Tchoupitoulas.

Henry Seidel vs Thos. J. Hopper.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,438—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 octobre 1910 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 17, borné par les rues Tchoupitoulas, Toledano, Pleasant et St-Thomas, ledit morceau ou portion de terre est la partie de façade du lot désigné par le numéro Sept dudit ilet, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, le 24 juillet 1842, et mesurant vingt-neuf pieds deux et demi pouces de face à la rue St Thomas sur une profondeur de soixante-six pieds deux pouces de face à la rue Toledano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant. l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. F. Brewer, avocat pour le demandeur.

23 sept—23 30—oct 7 14 21 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 3307 rue Ste-Anne entre la rue Bayou St-Jean et l'avenue Hagan.

The Saving's and Homestead Assn vs Frederick Chateau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,505. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro 462, et borné par les rues Ste Anne, Dumaine et Bayou St-Jean et l'avenue Hagan, lequel dit lot est désigné par le No 28 sur un devis annexé à un acte passé pardevant G. Morel, ancien notaire en cette ville, daté du 15 décembre 1892, et d'après lequel devis ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Henry McCall, avocat pour la demanderesse.

23 sept—23 30—oct 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Cinquième District.

Portant le No municipal 926 rue Thayer.

Clara Beauchamp, épouse et als vs Felicianne Levy et als.

DIX HUITIEME COUR JUDICIAIRE de District, paroisse de Lafayette — No 4,968— En vertu d'un writ de fieri facias contre Felicianne Levy, à moi adressé par l'Honorable Dix-huitième Cour Judiciaire de District, Paroisse Lafayette, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, Louisiane, désigné comme la moitié du lot original No deux, de l'ilet Trois, maintenant Quarante-trois, borné par les avenues Pacific et Elmira, les rues Patterson et Thayer, mesurant vingt-sept pieds, six pouces à la rue Thayer, sur environ cent six pieds de profondeur et devant être pris du fond dudit lot original No Deux faisant face à la rue Patterson et s'étendant au travers du dit ilet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Jérome Meunier, avocat pour les demandeurs.

16 sept—16 23 30—oct 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Portant le No Municipal 204 rue Sud Claiborne entre les rues Commune et Gasquet.

Suburban Building and Loan Association vs Veuve Léo C. Perez, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 94,468 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Commune, Robertson et Gasquet, désigné comme lot No Deux, mesurant vingt pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne, cinquante-sept pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot No Trois, trente-six pieds un pouce de profondeur sur la ligne du lot No Un, de là à angle droit trois pieds cinq pouces vers la rue Gasquet, de là à angle droit vingt-un pieds, six pouces et quatre lignes à la ligne du fond, sur laquelle il y a une largeur de vingt trois pieds, huit pouces et quatre lignes, le tout d'après un plan fait par J. A. D'Hemécourt, le 29 mars 1867, et formant partie des lots originaux Nos Trois et Quatre de l'ilet No 18 sur un plan dressé par Joseph Pilié le 1er mai 1840.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas, Sutton & Loomis, avocats pour la demanderesse

16 sept—16 23 30—oct 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Cinquième District.

Portant le No municipal 210 rue Newton.

Crescent City Building and Homestead Association vs Mme Louise Schild.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 94,509—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 27 octobre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 153, borné par les rues Newton, River, Homer et Brooklyn, désigné par le No 6, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Newton sur cent vingt-huit pieds en profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Carl C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse.

23 sept—23 30—oct 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1531 rue Rocheblave, entre les rues Columbus et Laharpe.

Third District Building Association vs Jacob Martz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,618—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 10 novembre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir -

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1544 borné par les rues Rocheblave, Laharpe, Dorgenois et Columbus, désigné par la lettre C sur un devis de C. Urcas Lewis, député-voyer de ville, daté du 7 avril 1897, annexé à un acte d'achat de ladite propriété passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire le 7 mai 1897, d'après lequel devis ledit lot mesure trente-un pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Rocheblave sur quatre-vingt-dix-neuf pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles, les bâtisses sur ledit lot étant désignées par le numéro municipal 1531 rue Rocheblave.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas, Sutton & Loomis, avocats pour la demanderesse.

8 oct—8 14 21 28—nov 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le numéro municipal 914 rue Eléonore entre Camp et Chestnut.

Security Building and Loan Association vs Mme W. A. Sarre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 94,612 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 novembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 31 Hurstville, borné par les rues Eléonore, Camp, Chestnut et State, désigné comme lot 6 sur un plan annexé à un acte pardevant Jeff. C. Wenck notaire, daté 8 avril 1896, et aussi désigné comme lot No 6, sur un plan par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 14 décembre 1895, annexé à un acte pardevant John R. Leger, notaire daté du 17 décembre 1895, d'après lequel ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Eléonore sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats pour la demanderesse.

8 oct—8 14 21 28—nov 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriétés de Valeurs améliorées du Septième District.

No —— rue Monroe.

Entre les rues Cohn et Hickory.

Et No 8539 rue Hickory, entre les rues Leonidas et Joliet.

James T. Nix versus Elijah J. Gilbert.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 92,264—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 novembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

I. Un certain lot de terre, situé dans le Septième district de cette ville, dans l'ilet No 239, borné par les rues Monroe, Hickory, Cohn et Eagle, ledit lot est désigné par le No 34 et mesure 30 pieds de face à la rue Monroe sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

II. Un certain lot de terre, situé dans le Septième district de cette ville, dans l'ilet No 240 borné par les rues Leonidas, Joliet, Sentième, maintenant Hickory et Cohn; ledit lot est désigné par le No 11, et mesurant 25 pieds à la rue Hickory sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John D. Nix et Rolla A. Tichenor, avocats pour le demandeur.

8 oct—8 9 14 21 28—nov 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Jéna et Roman (dans l'ilet borné par la rue Prieur et l'avenue Napoléon)

James T. Montgomery vs Salvatore D'Angelo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,260 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 719, borné par les rues Jéna, Roman, Prieur et l'avenue Napoléon, désigné par le numéro vingt, sur un plan dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté le 1er mai 1897, et annexé à un acte passé pardevant E. J. Barnett, notaire, le 10 janvier 1898; d'après lequel plan ledit lot mesure trente pieds, six pouces et cinq lignes de face sur la rue Jéna par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, et forme le coin des rues Jéna et Roman.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Geo. Montgomery, avocat pour le demandeur.

16 sept—16 23 30—oct 7 14 19 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Katherine Cataanoto épouse de Pietro Caruso.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 94,714—Division D—Attendu que Pietro Caruso a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Katherine Cataanoto épouse de Pietro Caruso, décédée intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier — Geo. Montgomery, avocat.

8 oct—8 12 17

Succession Giuseppe Biando

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 94,713—Division C — Attendu que Girolama Pardo veuve de Giuseppe Biando a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Giuseppe Biando décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — Geo. Montgomery, avocat.

8 oct—8 12 17

Succession de Francis A. Lambert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 94,645, Division B —Attendu que Mme Bertha Wunderlich, veuve de Francis A. Lambert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis A. Lambert, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — E. M. Stafford, H. W. Robinson, avocats.

30 sept—30—oct 4 9

Succession de François Carambat.

aussi connu comme Frank Carambat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,668—Division A.—Attendu que Paul Carambat a présenté une pétition à la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu François Carambat, aussi connu comme Frank Carambat décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo W. Moore, Benjamin Ory, avocats.

7 oct—7 11 16

Succession de James Pons

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 94,2?6—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) qu'ils peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. P. Cordi, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — C. C. Friedrichs, avocat.

6 oct—6 10 15

Succession de Mary Riordan, veuve de Martin Cash.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,679—Division E—Attendu que Mlle Julia Reardon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Riordan, veuve de Martin Cash, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Jos. Lautenschlaeger, avocat.

5 oct—5 9 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—o—

Henry L. Heyman vs Chas Bianchi.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 25,947—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en face de mon entrepôt Nos 727-731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 15 octobre 1910, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titre et intérêt de Charles Bianchi dans et à une certaine affaire maintenant pendante à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, intitulée Charles Bianchi vs Henry L. Heyman, No 93,176 du dossier de ladite cour, Division C.

CONDITIONS.

Ceci étant la deuxième et dernière enchère, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus haut enchérisseur pour n'importe quel montant qu'elle rapportera en un crédit de douze mois, l'acquéreur déduisant de l'offre et payant comptant, les frais et charges montant en tout à $100.65 et fournissant une caution pour la balance portant 8 0/0 intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement.

W. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans —Joseph Casey, avocat pour le demandeur.

4 oct—4 9 15

Cusimano-Tujague and Co. vs Joseph Valenti.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 44,730—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de la porte de la Maison de Cour, Nos 320 et 322 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 21 octobre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une moitié d'intérêt indivis dans et à un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No 4, dans l'ilet No 403 (quatre cent trois) borné par les rues Troisième, Quatrième, Willow et Claiborne, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt-sept de profondeur entre lignes parallèles, et est à une distance de quatre-vingt-huit pieds six pouces de la rue Claiborne. Acquis de Harry S. Gerson le 16me jour de février 1909.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée

Conditions—Comptant.

W. J. BRADY.
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Ph. J. Patorno, avocat pour les demandeurs.

20 sept—20 25—oct 2 9 16 21

LE LAIT
LAROLA
DE BEETHAM

Conserve la peau, la maintient toujours fraiche et la preserve des gerçures et des irritations.

Excellent pour le teint.